

République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité

LOI
L/2021/N° 0013 /AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN REPUBLIQUE DE GUINEE (PDACG), SIGNE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR UN MONTANT DE TRENTE SIX MILLIONS QUATRE CENT MILLE DTS (36.400.000 DTS), SUBVENTION, ET TRENTE SIX MILLIONS QUATRE CENT MILLE DTS DE CREDIT (36.400.000 DTS)

CREDIT IDA N°6771-GN
DON N°D713

L'Assemblée nationale,

Vu la Constitution en ses articles 80 et 148 ;

Après en avoir délibéré, lors de sa plénière du mardi 13 avril 2021, a adopté la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'Accord de financement du projet de développement de l'agriculture commerciale en République de Guinée (PDACG), signé entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour un montant de trente-six millions quatre cent mille DTS (36.400.000 DTS), subvention, et trente-six millions quatre cent mille DTS de crédit (36.400.000 DTS).

Crédit IDA N°6771-GN
Don N°D713

Article 2 : La présente loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal officiel de la République de Guinée.

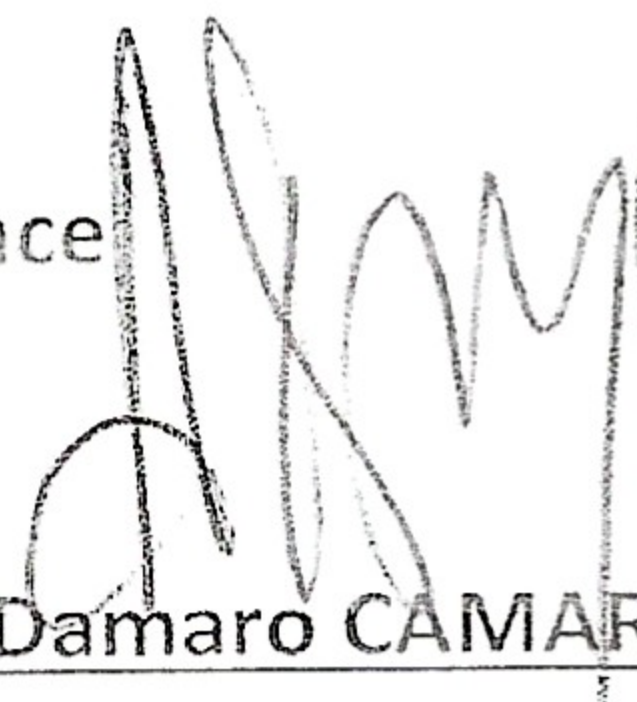
Conakry, le.....13 APR 2021.....

Pour la Plénière

Le Secrétaire de séance


Honorables Bakary DIAKITE

Le Président de séance


Honorables Amadou Damaro CAMARA

